



1. Veiller à la fermeture des portes et des fenêtres
2. Ne portez aucune indication de vos noms et adresses sur votre trousseau de clés
3. Avant de partir en vacances, venez vous inscrire au dispositif « Opération tranquillité vacances » auprès de la gendarmerie
4. Prévenez vos voisins de vos absences
5. Placez vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture en lieu sûr
6. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres

**VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE :  
COMPOSEZ LE 17**